

**DÉCLARATION DU REPRÉSENTANT SPÉCIAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES  
CHEF DE LA MINUSCA**

Réunion de concertation entre les parties signataires de l'APPR-RCA  
avec les Garants et Facilitateurs

*Bangui, 23 août 2019*

Monsieur le Premier Ministre,  
Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,  
Messieurs les Garants et Facilitateurs,  
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,  
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais d'emblée saisir cette occasion pour saluer tous les membres du Comité Exécutif de Suivi de l'Accord politique pour paix et la réconciliation en République centrafricaine qui ont eu la clairvoyance et partager la vision commune de recommander la tenue d'une réunion évaluative de la mise en œuvre de l'APPR, singé ici à Bangui le 6 février dernier. Le présent évènement fait en effet suite aux conclusions de la quatrième réunion du Comité Exécutif de Suivi de l'APPR. Au demeurant, elle reste la parfaite illustration de l'intérêt stratégique que les parties, garants et facilitateurs de l'Accord de paix devront continuer d'accorder à ce cadre de concertation important qu'est le Comité Exécutif de Suivi ainsi qu'aux autres mécanismes de mise en œuvre.

Je me réjouis de la présence des principaux leaders de groupes signataires de l'Accord réunis aujourd'hui autour du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, des membres de son Gouvernement. Telle est l'image symbolique que le peuple centrafricain, dans son ensemble, et ses partenaires stratégiques pourraient retenir au-delà de la présente réunion, pour continuer à nourrir leur espoir pour la paix et raffermir leur foi en la crédibilité de cet Accord et au processus de paix en faveur de la réconciliation nationale.

A cet égard, je ne saurais cacher la satisfaction des Nations Unies de constater l'adhésion quasi unanime de toutes les parties signataires à la démarche évaluative qui nous permet de tirer les leçons de sept mois de mise en œuvre de l'Accord afin d'ajuster les investissements escomptés de tous pour l'exécution de bonne foi de tous les engagements souscrits. C'est là une preuve forte de la commune volonté de cheminer ensemble pour la mise œuvre concertée et effective de l'Accord. Soyez-en tous félicités.

Monsieur le Premier Ministre,  
Mesdames et Messieurs,

Depuis la signature de l'Accord de paix, nous avons tous constaté les efforts et la volonté politique, sans cesse croissant du Gouvernement, à marcher résolument vers la mise en œuvre de

ses engagements. Le même engagement politique est largement perceptible du côté de la majeure partie des groupes armés signataires. Il en est résulté une baisse significative des violations des droits de l'homme documentée par la MINUSCA.

Toutefois, occasion ne saurait être mieux indiquée de relever la persistance des violations des dispositions de l'Accord par certains signataires, violations qui restent à nos yeux inacceptables et très regrettables. Qui, parmi nous et dans l'opinion nationale et internationale, n'a pas été choqué par la violence des événements de Paoua avec son lot de victimes et d'autres attitudes qui sapent les efforts déployés et concessions mutuelles faites dans le seul intérêt de la paix et de la protection des populations civiles ? Il est de la responsabilité collective et individuelle des parties de mettre fin aux violations de l'Accord et de prendre conscience que les réponses aux violences sur les populations civiles et à toute menace à la paix relève de la responsabilité principale du Gouvernement de la République centrafricaine et du mandat de la MINUSCA.

Dès lors est-il besoin de rappeler toutes les initiatives de bons offices déployées par les Garants et les Facilitateurs pour préserver et privilégier le cadre politique de l'Accord à travers un dialogue franc et constructif. A présent, il nous faudra tous reconnaître qu'un tel cadre ne pourra être maintenu que s'il mène vers les solutions attendues pour des progrès dans la mise en œuvre de l'Accord. La présente rencontre, placée sous le signe de l'écoute et d'un dialogue ouvert, permettra, je l'espère, aux parties d'apporter des réponses concertées aux préoccupations et défis rencontrés dans la mise en œuvre de l'Accord.

Nous attendons donc avec intérêt que des progrès se réalisent particulièrement dans les domaines de la sécurité, du respect et de la protection des femmes, des enfants, et des civils en général, du PNDDR et de l'opérationnalisation des USMS. Si des progrès rapides, et visibles, ne sont pas faits dans tous ces domaines, je crains fort que l'appui à l'Accord de paix des Centrafricaines et des Centrafricains ne disparaisse totalement. Nous formulons le vœu que cette revue de la mise en œuvre de l'APPR nous permette, à l'issue de cette rencontre, de jeter les bases de l'accélération des progrès dans la mise en œuvre de toutes les dispositions de l'Accord et ses annexes. Pour ma part, je tiens à vous renouveler l'engagement de la MINUSCA à continuer de mobiliser aux côtés du Gouvernement et en coopération avec les Garants et Facilitateur l'attention et le soutien de la communauté internationale pour la mise en œuvre de l'Accord en faveur du retour de la paix en République centrafricaine. Je vous encourage à progresser rapidement vers une mise en œuvre pleine et entière de l'APPR. Nous espérons que cette rencontre suscitera la prise de conscience des parties engagées qui détiennent les clés du rétablissement et de la consolidation de la paix en RCA. La MINUSCA soutien toutes les bonnes volontés qui avancent dans ce sens.

Je voudrais enfin terminer en soulignant que comme il y a eu un après 6 février, il y aura un après 23 août : à partir de cette réunion, tout ce qui a été toléré jusqu'à présent ne le sera plus. Nous avons jusqu'à présent privilégié le dialogue. J'ai envoyé plusieurs missions sur le terrain pour discuter avec Al Khatim, Sidiki et Darassa. Mais après cette réunion, des sanctions seront strictement appliquées contre tous ceux qui violeront l'Accord de paix, et ce en conformité avec l'article 35 de l'Accord.

Je vous remercie.